

René Maran et Gaston Monnerville: entre négritude et radicalisme

(René Maran y Gaston Monnerville: entre negritud y radicalismo)

(René Maran and Gaston Monnerville: between negritude and radicalism)

Bernard Mouralis

U.F.R. Lettres et Sciences humaines, Université de Cergy-Pontoise, 33 Bd. Du Port, 95011 Cergy-Pontoise cedex, France. Tél.: (+33) (0) 134256430. Fax: (+33) (0) 134256440. Courriel: b.mouralis@free.fr

BIBLID [1132-3310 (2005) 14, 101-122]

Résumé

René Maran et Gaston Monnerville sont issus d'un milieu social très proche et ont reçu une formation comparable, marquée notamment par l'adhésion aux valeurs de l'humanisme républicain français. Leurs itinéraires respectifs ont cependant divergé. Maran a recherché la consécration littéraire, Monnerville, la consécration politique. Après avoir rappelé ces deux itinéraires, l'article étudie leur rapport à la France. Maran a eu tendance à concevoir la France dans une perspective patrimoniale; Monnerville comme l'espace d'un combat politique. Deux parcours qui cependant n'excluent nullement une vision critique de la colonisation.

Mots clés: Maran. Monnerville. Itinéraires. Positions politiques. Colonisation.

Resumen

René Maran y Gaston Monnerville provienen de un medio social similar y recibieron una formación análoga, marcada por la adhesión a los valores del humanismo republicano francés. Sus respectivos itinerarios son sin embargo divergentes. Maran buscó la consagración literaria, Monnerville la consagración política. Este artículo estudia la relación de ambos con Francia. Maran la concebía desde una perspectiva patrimonial; Monnerville como el espacio de la lucha política. Dos itinerarios que no excluyen la crítica de la colonización francesa.

Palabras clave: Maran. Monnerville. Itinerarios. Posiciones políticas. Colonización.

Abstract

René Maran and Gaston Monnerville were born in the same sort of social class and they received the same education with a deep admiration for the values of French Republic. But they followed opposite ways. Maran searched the literary consecration, Monnerville searched the political consecration. This article examines these two ways

and studies the link Maran and Monnerville had with the France. Maran conceived the France as an inheritance he would own; Monnerville as the field of a permanent political battle. But these two forms of the link with France included a critical vision of the French colonisation.

Keywords: Maran. Monnerville. Ways. Political positions. Colonisation.

René Maran (1887-1960) et Gaston Monnerville (1897-1991) se sont connus et estimés, mais, dès leurs années de formation, leurs itinéraires respectifs ont pris des directions nettement différentes. Maran, tout en se montrant constamment préoccupé par la situation des Noirs dans les territoires coloniaux et aux États-Unis, s'est engagé dans une carrière littéraire. Monnerville, après quelques années au barreau, où il s'affirma d'emblée comme un avocat de grand talent, s'est engagé dans une carrière politique qui devait le conduire à l'une des plus hautes fonctions de la République: la présidence du Sénat, qu'il occupa de 1947 à 1969 et qui fit de lui le deuxième personnage de l'État après le président de la République.

Tenter d'établir un parallèle entre ces deux grandes figures venues des Antilles risque d'apparaître a priori comme quelque chose d'artificiel et de rhétorique. Un tel parallèle peut cependant se révéler intéressant, voire fascinant, dans la mesure où l'examen de ces deux destinées est susceptible de montrer comment, à partir d'une expérience somme toute assez semblable, Maran et Monnerville ont été conduits à adopter des positions souvent très divergentes, notamment dans leur façon de penser l'émancipation des peuples noirs, dans la conception qu'ils se faisaient de leur rapport à la France, dans les stratégies qu'ils ont suivies et le type de consécration qu'ils ont recherché, littéraire pour l'un, politique pour l'autre.

1. Apprentissages

René Maran et Gaston Monnerville sont nés l'un et l'autre dans cette classe moyenne qui s'est développée dans la société antillaise à la suite de l'abolition de l'esclavage en 1848 et qui, après la parenthèse du Second Empire, s'est affirmée, dès les débuts de la Troisième République, à travers la fonction publique, les professions libérales, les responsabilités politiques électives et le commerce. Le père de René Maran, Léon-Herménégilde Maran, né à Cayenne en 1864, était, au moment de la naissance du futur écrivain le 5 novembre 1887 à Fort-de-France, fonctionnaire de l'administration

coloniale et il devait par la suite occuper plusieurs postes en Afrique, notamment en Oubangui-Chari. Gaston Monnerville, lui, est né le 2 janvier 1897 à Cayenne et son père, Marc Saint-Yves Monnerville, né en 1857 à Case-Pilote, sur la côte occidentale de la Martinique, était allé jusqu'à l'enseignement primaire supérieur et occupait, au moment de la naissance de Gaston, un poste de comptable à la direction du port de Cayenne (Monnerville, 1997: 13-14; Brunet, 1997: 21-22).

Dans les témoignages qu'ils ont apportés sur leur enfance et leur jeunesse, Maran et Monnerville ont en outre insisté sur l'importance du rôle joué par leur mère respective et sur la solidité du lien qu'ils entretenaient avec leurs frères et sœurs. Dans les deux cas, nous avons ainsi affaire à des familles conscientes de leur importance sociale, ou, plus exactement, de l'enjeu qu'elles représentaient dans un monde où le système esclavagiste, aboli il y a seulement quarante ans, avait laissé des traces profondes. Elles étaient placées dans une sorte d'obligation de "réussite" et, dans la mesure où aucune d'entre elles ne pouvait se considérer comme détentrice d'un quelconque héritage, notamment dans le domaine de la propriété foncière qui restait le privilège des Békés, la seule voie qui leur était offerte étaient la rigueur morale¹, le sérieux dans l'exercice de la profession et l'investissement dans les études pour les enfants de ces familles.

Ces caractéristiques expliquent en particulier la très forte adhésion de ce milieu social au régime de la III^e République qui instaure l'égalité, le pluralisme des partis, des élections régulières et, à partir des années 1880, une importante politique de scolarisation dans l'enseignement primaire qui, comme en métropole, peut conduire un certain nombre d'élèves à obtenir, après avoir passé un concours très sélectif, une bourse d'enseignement secondaire.

Dans son autobiographie, *Témoignage*, Monnerville retrace, dans un assez long développement consacré à son père, l'atmosphère nouvelle créée par la Troisième République qui apparaît très vite comme le régime qui répond, comme en métropole, aux aspirations des classes moyennes et à leur désir profond de mobilité sociale:

¹ Sur la reconnaissance des enfants et le taux d'unions libres dans la société guyanaise, voir Jean-Paul Brunet (1997: 22-23). L'auteur, retraçant l'histoire de la vie commune des parents de Gaston Monnerville, souligne une volonté progressive du couple d'adopter dans ces domaines les "normes" de la société bourgeoise.

En septembre 1870, mon père avait treize ans. Il a donc vécu, adolescent, la renaissance de la République en France: il a vécu l'ère d'allégresse qui a marqué l'avènement de la Troisième République. Comme tous nos compatriotes, il l'a accueillie avec un profond sentiment de satisfaction, car elle recréait un régime de Liberté, de reconnaissance de la dignité de la personne humaine que les Républiques précédentes —celle de 1848, notamment— avaient voulu instaurer. En fait, sa génération et lui-même ont été formés, modelés par la République de 1875; ils ont reçu la forte éducation civique, si rigide à certains égards, qu'elle s'était donné tâche d'inculquer à tous les Français —métropolitains ou ultramarins. (Monnerville, 1997: 13)

Dans cette évolution, un rôle particulièrement important est joué par les instituteurs —femmes et hommes— qui jouissent auprès de la population d'un grand prestige et qui, outre leurs fonctions d'enseignement, sont souvent des conseillers écoutés des parents. Monnerville insiste ainsi sur le nouveau climat qu'ils ont contribué à créer et sur le modèle social qu'ils représentaient auprès des jeunes:

Les garçons et les filles des nouvelles générations avaient à cœur [...] de sortir de l'analphabétisme et de l'obscurantisme de naguère. Volonté de surgir de l'ignorance, fierté de démontrer qu'ils étaient les égaux des autres, devoir de se créer une situation sociale, tout les poussait à l'effort. D'où une grande effervescence dans les esprits, une soif irrésistible d'apprendre, une sorte de boulimie du savoir. L'un des objectifs les plus visés fut d'entrer dans le corps enseignant. Ambition qui, aujourd'hui, peut paraître modeste; mais dont la réalisation, en ces temps d'initiation à la vie civique, était aussi pleine de difficultés que de noblesse. (*Id.*: 27)

Ces caractéristiques expliquent également l'attrait que la lecture pouvait exercer sur ces jeunes élèves. Maran a insisté à plusieurs reprises, dans ses romans autobiographiques, comme *Le cœur serré* (1931) ou *Un homme pareil aux autres* (1947), sur cet aspect de ses héros. Il y a chez lui, y compris dans sa correspondance, une véritable thématique de la bibliothèque qui apparaît sous la forme de listes de livres que Maran lui-même ou ses héros emportent avec eux aux différents moments de leur vie. Monnerville souligne lui aussi cette importance de la lecture pour lui comme pour tous ceux de sa génération et il note l'intérêt très vif pour trois domaines plus particuliers: l'histoire et la littérature de l'Antiquité, la littérature française du XVII^e et du XVIII^e siècle, la littérature romantique. À quoi il faut ajouter le théâtre lyrique dont les représentations sont de plus en plus fréquentes, notamment à Saint-Pierre, à partir de la fin du XIX^e siècle. Dans les développements consacrés à la lecture ou à l'opéra, Monnerville montre que ces pratiques culturelles ne doivent pas être considérées comme une évasion hors de la réalité antillaise. Elles correspondent plutôt à une volonté de

s'approprier une culture dont les Antillais ont été jusqu'alors écartés. On observait ainsi une *espèce de ruée de ces générations nouvelles vers ce qui leur apparaissait comme les connaissances essentielles, c'est-à-dire vers les 'humanités classiques'* (Monnerville, 1997: 14). Quant à l'attrait pour le lyrisme romantique, il allait aussi dans le même sens: ces *générations nouvelles* ne pouvaient qu'être sensibles au message universaliste de Hugo ou de Verdi et Alexandre Dumas, qui suscitait une véritable passion, apparaissait comme l'écrivain qui avait su, notamment dans *Georges* ou *Le comte de Monte Cristo*, exprimer une image grandiose de la revanche et de la vengeance sociales. On assistait même à un véritable processus d'identification des lecteurs avec ces héros, évoquée non sans quelque humour: *Cette véritable passion pour les Trois Mousquetaires donna naissance à des générations d'escrimeurs. On se battait en duel pour une bagatelle, pour un rien, à l'image des héros de Dumas* (*Id.*: 15).

Ces données éclairent le contexte social dans lequel Maran et Monnerville ont été éduqués et on entrepris leurs études. Elles permettent aussi de cerner un profil commun dans leur personnalité et leur rapport au savoir. Mais, en dépit de ce capital social et culturel semblable, leurs itinéraires respectifs vont prendre assez vite des formes divergentes. Maran, comme Monnerville, fut, dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, un élève remarquable. Mais ses études devaient se dérouler dans un climat affectif très particulier: à l'âge de six ans, il fut mis en pension à Bordeaux, d'abord au petit lycée de Talence, puis, de la troisième jusqu'à la classe de philosophie, au lycée Montaigne. Dans ses lettres, ses poèmes et dans ses deux romans à tonalité très autobiographique, *Le cœur serré* et *Un homme pareil aux autres*, il a évoqué le profond sentiment d'abandon et de désespoir qu'il a éprouvé, comme tous ces autres

pays chauds que leurs parents implantent en France trop tôt, dans le dessein d'en faire de vrais Français. Ils les internent du jour au lendemain en un lycée, eux si libres et si vivants, pour leur bien, disent-ils en pleurant. J'ai été de ces orphelins intermittents et souffrirai toute ma vie de l'avoir été. (Maran, 1947: 228-229)²

Dans ces deux romans, il a retracé les premières vacances solitaires passées dans le lycée devenu vide, n'ayant comme seule occupation que la lecture et ses promenades dans le parc. Georges Lindre, le narrateur

² Sur ce thème de l'enfant abandonné, voir également le poème "Pays chauds" dans le recueil, *Le Livre du souvenir* (Maran, 1958: 51-52).

du *Cœur serré*, souligne en termes douloureux cette absence de la mère et du père et le ton est parfois même celui de l'accusation. Ainsi, évoquant le moment où il voit disparaître la voiture de ses parents venus l'installer au lycée, il s'écrie:

Ils m'ont trahi, [...] ils sont partis. Ils ont emporté mon passé. Ils ont emporté mon enfance. Désormais, je n'ai plus rien, ni papa, ni maman. Je suis seul sur la route déserte, seul en mon cœur, seul devant la vie. (Maran, 1931: 44)

Néanmoins, ce que perd l'enfant, puis l'adolescent, au cours de cette longue période pendant laquelle il est privé de toute relation avec sa famille, en dehors des quelques brefs séjours que ses parents effectuent en métropole, se trouve assez vite compensé par ce que lui apportent ses camarades et ses professeurs. À cet égard, *Le cœur serré*, dont le récit est rythmé par les étapes de la scolarité de Georges Lindre, peut se lire comme l'histoire d'un apprentissage social, où le sport —Lindre fait du rugby et de l'escrime— a toute sa place, un processus à travers lequel le social finit par abolir le familial qui est à l'origine de cette "trahison" dont il a été si cruellement victime. Ce travail de la solitude aboutit d'ailleurs à une sorte de point de non retour, lorsque Georges Lindre ne reconnaît pas ses parents lors de leur premier retour en France, prenant alors conscience que ceux-ci ne sont plus *désormais pour lui que deux étrangers* (*Id.*: 112).

Cette expérience de la solitude a, sans aucun doute, laissé des traces durables chez Maran. Elle explique quelques aspects essentiels de son univers personnel: une passion de la lecture qui le conduit à voir dans les écrivains qui l'accompagneront tout au long de sa vie des amis qui ne le trahiront jamais, l'adhésion à un humanisme fait de solidarité avec les exploités et dans lequel les liens familiaux n'ont qu'une part réduite, une morale stoïcienne qui s'exprime notamment dans la référence à Marc-Aurèle, figure récurrente dans son œuvre³. À cela s'ajoute le fait que Maran, après son baccalauréat, ne put continuer des études universitaires et qu'il dut trouver un emploi. Il obtint en 1909, sans doute grâce à son père qui était secrétaire général du gouvernement en Oubangui-Chari, un poste de "commis de 4^e classe" dans ce territoire. Les deux hommes furent donc collègues pendant six mois et cette circonstance a son importance, comme il le note dans une lettre du 29 novembre 1910 adressée à Paul Culine:

³ Voir, par exemple, dans *Le livre du souvenir*, le long poème, "Sous la dictée de Marc-Aurèle" (Maran, 1958: 102-117).

Le sort m'a mené au pays où mon pauvre papa, dans une existence sans joie, travaillait pour nous. Là, six mois de travaux quotidiens nous ont révélé nos vrais sentiments et nos défauts. Nous nous sommes mis à nous aimer d'autant plus que nous ne nous connaissions pas, autrefois, et que nous nous complaisions dans une égale et commune taciturnité. (Gahisto, 1965: 100)

Néanmoins, ces propos ne doivent pas faire illusion comme on le constate dans la suite de la même lettre. Maran n'a trouvé auprès de son père qu'un réconfort relatif et, après le départ de celui-ci pour la France, il insiste sur sa solitude en évoquant sa famille d'une façon qui n'est pas dépourvue d'ambiguïté:

Que voulez-vous, je me résigne. Je suis habitué à jouer le rôle du sacrifié, et puis, là, ce n'est pas un sacrifice. Au lieu de rentrer en France pour me marier, je travaillerai et je gagnerai l'argent qui paiera à mes frères une consolation suffisante. Ma mère n'a rien à craindre. [...] Je ne l'oublie pas. J'ai des amis qui, à mon appel, veilleront sur cette pauvre femme douloureuse. Et maintenant, je vous laisse. J'ai perdu l'habitude de pleurer. Je garde ma douleur pour moi-même. (*Id.*: 101)

Cette déploration, cette douleur qui, à la fois s'exprime et se tait, marque la correspondance de Maran ainsi que les œuvres écrites pendant la période où il exerce, en Oubangui-Chari, puis au Tchad, jusqu'à son retour définitif en France en 1923, ses fonctions d'administrateur. Ce sentiment se trouve, d'autre part, renforcé par l'incompréhension qu'il rencontre auprès de la plupart des Européens vivant en Afrique ainsi que par l'ambiguïté du rôle qui est le sien face à des populations exploitées et misérables.

Rien de tel, en revanche, dans les années d'apprentissage de Gaston Monnerville. Celles-ci se déroulent dans un climat bien différent, marqué d'abord par le grand intérêt que les parents portent aux études de l'enfant, puis de l'adolescent. Certes, le jeune Gaston devait connaître lui aussi l'expérience de l'exil: en 1912 —il a alors quinze ans—, il est envoyé à Toulouse et entre en seconde comme interne au lycée Pierre Fermat, installé dans le vieil hôtel de Bernuy, où il restera inscrit jusqu'à son baccalauréat. Mais, en dépit du régime assez sévère de l'internat, cet exil est relatif car l'adolescent y retrouve son frère, Pierre, arrivé l'année précédente et qui deviendra médecin:

J'étais interne; donc enfermé loin de mon pays natal, loin de mes parents, loin de ma chère place des Amandiers. Mais j'étais heureux, car j'avais tenu ma promesse, j'avais rejoint mon frère. (Monnerville, 1997: 51)

Par ailleurs, cette *promesse* dont parle Monnerville dans ce passage de *Témoignage* ne se limite pas au seul désir de retrouver un frère déjà parti. Le collège de Cayenne ne conduisant que jusqu'à la classe de troisième, on ne pouvait entrer dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire —classes de seconde, de première et terminales— qu'à la condition d'être élève dans un lycée de la métropole. Mais, pour des jeunes gens comme Pierre ou Gaston, cela supposait qu'ils puissent obtenir une des très rares bourses attribuées, à l'issue d'un concours très sélectif, aux candidats les meilleurs. Les deux frères qui avaient déjà réussi le concours d'entrée en sixième, lui-même déjà très sélectif, se préparèrent avec obstination au concours des bourses du deuxième cycle, seul espoir pour eux d'effectuer un jour des études universitaires. Pierre le réussit en 1911 et fut envoyé à Toulouse, et Gaston en 1912, qui rejoignit ainsi son frère.

Parallèlement, ce succès des deux frères avait une dimension politique. En effet, en 1910, le père, Saint-Yves Monnerville, avait été révoqué par le gouverneur de la Guyane pour avoir refusé de s'engager à voter pour le candidat officiel du gouvernement lors des élections législatives (Monnerville, 1997: 18 et 43) et il perdit ainsi son emploi pendant deux ans jusqu'au moment où le Conseil d'État cassa cette décision arbitraire et le fit rentrer dans ses droits. Monnerville évoque assez longuement dans son autobiographie cette *première rencontre avec l'injustice* (*Id.*: 42) qui fit que, pendant deux ans, *une famille de six personnes avait connu les privations et la gêne, outre une profonde souffrance morale* (*Id.*: 45). Cet épisode fut perçu comme une trahison des valeurs républicaines mais n'entama nullement la confiance de la famille en celles-ci. Elle les renforça même dans l'idée qu'il y avait une distinction très nette à faire entre les pratiques arbitraires qui pouvaient subsister dans un territoire encore colonial par certains aspects et celles qui avaient cours en métropole:

Nous faisons une distinction très nette entre la France et les fonctionnaires qui agissaient de la sorte, entre les conceptions humaines de la France et le comportement de ses fonctionnaires sur place. Sans nul esprit de servilité, nous ne la rendions pas responsable des agissements des représentants qui, à nos yeux, étaient indignes d'elle. (*Id.*: 44)

Dans ces conditions, la brillante réussite des deux frères au concours des bourses du deuxième cycle de l'enseignement secondaire apparaissait comme une sorte de vengeance de l'injustice subie par leur père. Elle les confirmait aussi dans l'idée que le voyage en France allait les conduire au cœur d'un pays profondément marqué par l'humanisme républicain et qui avait déjà reconnu leurs mérites. Enfin, cet itinéraire des deux frères doit

être situé également par rapport à une histoire familiale qui avait connu une double tragédie exposée de façon poignante dans *Témoignage*:

L'aîné de mes frères encore enfant, voulant embrasser son cadet, un soir dans son berceau, une bougie à la main, mit le feu à la moustiquaire; malgré tous les soins qui lui furent immédiatement apportés, l'enfant ne survécut pas à ses brûlures. [...] Mon frère que nous appelions "Grand Frère" resta traumatisé par ce drame involontaire. À l'âge adulte, ayant terminé le cycle de ses études secondaires au collège de Cayenne, [...] il rechercha une activité pour aider mes parents. Habile de ses mains, il devint assez rapidement un bon artisan-bijoutier. [...] Il m'aimait beaucoup et suivait mes progrès avec affection. [...] Or, une nuit, peu avant l'aube, alors que je dormais dans une chambre contiguë à la sienne, j'entendis un appel angoissé. [...] M'étant rendu à son chevet, je l'entendis me dire dans une demi-obscurité: "ne réveille pas maman. Je me sens très mal; je veux te dire une chose. Promets-moi de travailler comme tu l'as fait jusqu'à maintenant. [...] Fais plaisir à maman". [...] J'appelais aussitôt notre mère. Elle accourut pour recueillir peu de temps après le dernier souffle de son fils aîné; il venait d'avoir vingt-et-un ans! C'était le deuxième enfant que perdaient mes parents. (*Id.*: 17-18)

Ce récit paraît particulièrement important car il permet de saisir une autre dimension du séjour des deux frères en France. La réussite dans les études et la volonté de se situer dans les meilleurs correspondait à un désir profond d'annuler le traumatisme né de cette double tragédie et de prendre de façon éclatante une revanche sur le Destin. Il n'est pas interdit non plus de lire dans ce texte l'expression d'une sorte de culpabilité ressentie par celui qui avait été, à deux reprises, un survivant.

Après son baccalauréat, Monnerville s'inscrit, en octobre 1915, à la faculté des lettres et à la faculté de droit et il obtient la licence dans ces deux disciplines. À la rentrée 1918, après avoir hésité à continuer en lettres, il s'inscrit au barreau de Toulouse et le 2 décembre 1918 il prête serment devant la cour d'appel (Brunet, 1997: 36). Parallèlement, ayant obtenu une allocation d'études *octroyée par la Martinique* (Monnerville, 1997: 72), il prépare une thèse de doctorat en droit civil qu'il soutient en mai 1921 sur *Labbé et la théorie de l'enrichissement sans cause* (Brunet, 1997: 37), avec *les félicitations du jury, et le remboursement des droits de thèse* (*Id.*: 73). Ce nouveau succès suit la réussite de son frère qui, en mars de la même année, passe son doctorat en médecine, après avoir été externe puis interne des hôpitaux de Toulouse, et obtient un poste de *médecin de colonisation à la Guadeloupe* (*Id.*: 86). Ainsi, se trouve réalisé le vœu émis auparavant par leur père: *Je désirerais que mes deux fils soient docteurs* (*Ibid.*). Mais celui-ci meurt subitement et il n'aura pas le bonheur de connaître le succès remporté par Gaston. Néanmoins son influence reste prégnante pour le jeune homme. En effet, tenté un

moment par une carrière de magistrat, il y renonce très vite en se souvenant que son père, comme le lui rappelle sa mère, désirait qu'aucun de ses fils ne soit *fonctionnaire* (*Id.*: 88). À l'origine de ce souhait, il y avait évidemment l'épisode de la révocation du père, victime d'un déni de justice de la part du gouverneur de la Guyane.

Au terme d'un séjour dans son pays, où il n'est pas revenu depuis 1912 et où il a tout loisir de prendre la mesure des pesanteurs coloniales, il prend très vite la décision de s'engager dans la profession d'avocat qui lui paraît être celle qui répond le mieux à son *goût profond de l'égalité*, qui est encore plus aigu *chez celui qui fait partie d'une minorité, ou dont les ascendants ont été traités comme tels, c'est-à-dire ont été victimes de l'injustice d'autres hommes* (*Id.*: 90). Mais, pour Monnerville, cette vocation ne prend pas sa source uniquement dans l'expérience coloniale. Elle s'inscrit aussi dans un contexte plus large marqué notamment par la présence du bagne à Cayenne⁴ et le souvenir encore très vif de la déportation du capitaine Dreyfus à l'Île du Diable, au terme d'un procès inique: *un homme avait été injustement condamné [...] parce qu'on lui reprochait au fond d'être un Juif* (*Id.*: 90). On notera également que Monnerville fut encouragé dans son choix par un magistrat de haut rang, l'Avocat Général Ducasse qu'il avait eu l'occasion d'affronter dans des plaidoiries et qui lui donna ce conseil: *Étant donné ce que vous êtes, et ce que vous promettez, vous n'allez pas rendre la justice sous les cocotiers. [...] Tentez votre chance à Paris* (*Id.*: 89).

Il s'empressa de suivre ce conseil, se rendit à Paris, s'inscrivit au barreau et eut la chance de devenir le collaborateur de César Campinchi qui lui permit de plaider très vite dans de grands procès. C'est ainsi que Monnerville participa à la défense des responsables de la violente émeute qui éclata à Cayenne en août 1928 après la mort suspecte —peut-être un empoisonnement— de Jean Galmot, homme politique très populaire en Guyane et que l'administration avait privé de son siège de député⁵.

⁴ Député, puis ministre, Monnerville a joué un rôle déterminant pour le faire supprimer.

⁵ Jean Galmot était arrivé en 1906 en Guyane, à l'âge de vingt-sept ans. Il y développa une activité d'entrepreneur (rhum, caoutchouc, bois, etc.) tout en pratiquant à l'égard des ouvriers qui travaillaient dans ses entreprises une politique sociale qui le rendit très populaire dans toute la Guyane. Il fut élu triomphalement député en 1919, contre le candidat de l'administration. Condamné en 1924 à la suite d'un krach, il ne put se représenter aux élections de 1924. Il tenta de nouveau sa chance en 1928 mais ce fut Lautier, candidat officiel, qui fut élu. Les poursuites intentées contre les responsables des émeutes d'août 1928 peuvent apparaître comme une volonté de l'administration de mettre un terme à la période inaugurée par Galmot, qui conservait de nombreux partisans. Sur le personnage hors du commun de Galmot, voir notamment les articles de Raoul-Philippe Danaho (1996: 311-325) et de Pierre Martial (1996: 327-332). Voir également la biographie romancée que lui a consacrée Blaise Cendrars, *Rhum* (1973).

Le procès se déroula devant la cour d'assises de Nantes, du 9 au 21 mars 1931 et retint vivement l'attention de l'opinion, en raison de son caractère inhabituel: quatorze accusés assistés de douze avocats, parmi lesquels figurait Henri Torrès (Brunet, 1997: 53-57). La plaidoirie de Monnerville, reproduite en annexe dans *Témoignage* (Monnerville, 1997: 423-441) fut particulièrement brillante et efficace. Il insista notamment sur la faiblesse des charges retenues contre les accusés, les pratiques électorales de l'administration qui révélaient la dimension politique de cette affaire, le climat colonial qui régnait trop souvent en Guyane. Il traça un portrait très élogieux de Galmot, et demanda aux jurés l'acquittement pur et simple en faisant ressortir que cette décision détruirait *à jamais tous les ferments d'amertume et de rancœur nés du régime d'oppression que nous avons stigmatisé* et montrerait *à vos frères guyanais le vrai visage de la France*. (Monnerville, 1997: 441). Après deux heures de délibération, les jurés prononcèrent un verdict d'acquittement, accueilli dans un climat d'enthousiasme intense⁶. Peu après, en 1932, Monnerville était élu comme député de la Guyane et faisait partie des "Jeunes Turcs" du parti radical. L'avocat, consacré par l'affaire Galmot, commençait sa carrière politique.

2. René Maran: assimilation ou négritude?

Une conception diachronique de la littérature négro-africaine a conduit parfois certains critiques à considérer René Maran comme un "précurseur". C'est le point de vue que développe par exemple Senghor dans son célèbre article, "René Maran, précurseur de la négritude". (Senghor, 1965: 9-13). Avant lui, Fanon, avait souligné, dans un long passage de *Peau noire, masques blancs*, consacré à *Un homme pareil aux autres*, l'ambiguïté de son attitude face au colonialisme. Il voyait en particulier dans le personnage de Jean Veneuse la manifestation typique du comportement d'un homme qui, parce qu'il demeurerait profondément marqué par sa volonté d'être reconnu par le monde des Blancs, ne réussissait pas à assumer sa situation de Noir et se trouvait en proie à la *névrose d'abandon* (Fanon, 1965: 78).

Néanmoins, cette contradiction, pointée ici par Fanon, n'a nullement empêché Maran de porter des jugements très sévères sur la

⁶ Il est à noter que le procureur de la République se montra très modéré et particulièrement courtois avec la défense (Brunet, 1997: 54).

colonisation tout au long de son œuvre. On le constate d'abord avec *Batouala* dont la préface est un véritable réquisitoire dénonçant les violences exercées par les Européens dans leurs colonies qu'ils ruinent en quelques années tout en prétendant apporter la "civilisation":

Civilisation, civilisation, orgueil des Européens, et leur charnier d'innocents. [...] Tu bâtis ton royaume sur des cadavres. Quoi que tu veuilles, quoi que tu fasses, tu te meus dans le mensonge. [...] Tu es la force qui prime le droit. Tu n'es pas un flambeau mais un incendie. Tout ce à quoi tu touches, tu le consumes... (Maran, 1921: 11)

Et, même s'il peut paraître parfois un peu en retrait par rapport au ton de cette préface, en raison du choix d'une écriture "objective", inspirée de Flaubert, le roman est, lui aussi, une dénonciation sans concession de ce que l'auteur a pu observer en Oubangui-Chari. Songeons, par exemple, aux propos de Batouala rappelant aux siens qu'ils ne sont plus désormais que des *chairs à impôt*, des *bêtes de portage*: *Ils nous tuent lentement* (*Id.*: 77).

Cette vision de la colonisation est également présente dans *Un homme pareil aux autres* et le ton employé par le narrateur est parfois très proche de celui de la préface de *Batouala*:

Fonctionnaire colonial... Ce métier aurait pu être si beau, si généreux, si noble! Hélas! La colonisation est une déesse âpre et cruelle, qui ne se paie pas de mots et se nourrit de sang. Trop pratique pour être sensible, rien ne la détourne de ses projets. Elle se fonde sur l'injustice et l'arbitraire. Il faut, pour lui plaire, jeter en prison des hommes crevant de faim et des femmes allaitant leurs enfants. [...] La force primant le droit, le meurtre célébré et honoré, c'est ça, la colonisation, c'est ça la civilisation. (Maran, 1947: 133)

On y observe cependant un élément nouveau. Maran souligne à plusieurs reprises la façon dont Jean Veneuse tient à affirmer sa solidarité avec le peuple qui subit cette violence coloniale:

Une psalmodie s'élève. Je devine, à l'entendre, que toute une race, la mienne, courbée sous le joug sans cesse alourdi de sa servitude atavique, essaie de se plaindre d'une fatigue qui, de jour en jour, l'incline davantage vers la terre qui ensevelira tôt ou tard l'orgueil des Européens et l'humble esprit des noirs. Je considère ces hommes, mes frères. (Maran, 1947: 119)

Mais cette solidarité n'est pas pour autant totale identification dans la mesure où le narrateur prend conscience de ce qui le sépare de cette *race*:

Il a suffi que je prenne de l'âge, et que j'aie servi ma patrie adoptive au pays de mes ancêtres, pour que j'en arrive à me demander si je n'étais pas trahi par

tout ce qui m'entourait, le peuple blanc ne me reconnaissant pas pour sien, le noir me reniant presque. (*Id.*: 36)

Ce jugement sévère porté sur la colonisation, nous le retrouvons également dans les écrits personnels de Maran. La correspondance en offre de nombreux témoignages. Ainsi dans une lettre du 30 octobre 1918, qui préfigure déjà certains arguments qu'il développera peu après lors de la polémique suscitée par *Batouala*, il écrit à propos du recrutement des soldats africains amenés en France:

On ne parlera jamais assez de ces pauvres gens qu'une civilisation à laquelle je dois tout a immolés et immole chaque jour davantage à sa conservation. [...] Je me refuse à l'approuver. La question dépasse de beaucoup la question de race. Car ce n'est pas une race que j'attaque ou que je défends. J'appartiens à l'une. J'ai trop de raisons pour aimer l'autre qui, au surplus par les parents de ma mère, a instillé dans mes veines quelques gouttes de sang. Ce n'est pas une question de race. C'est un principe, le fameux principe des nationalités dont ont parle tant, que l'on écrase tant. (Abanda Ndengue, 1970: 21)

Il en est de même dans le Journal que Maran a tenu sous l'Occupation et dont Mercer Cook a publié, en 1965, une sélection présentée en rubriques. Ainsi, dans la partie concernant la colonisation, Maran note à la date du 3 mai 1943:

Il ne faudrait pas que l'on s'avisât de lui [la France] déclarer que l'Allemagne est en train de la coloniser. On invectiverait contre le malheureux qui se laisserait aller à commettre cette hérésie. [...] On ne colonise que les jaunes et les nègres. La peur des mots est terrible. Se peut-il que le peuple qui se dit le plus intelligent de la terre soit capable d'altérer les faits à ce point? Hélas! oui. (Maran, 1965: 303)

De même, après s'être interrogé sur ce que signifie le recrutement d'une armée de 340 000 hommes en Afrique noire, il note de façon tout aussi grinçante, le 17 janvier 1944: *L'heure est venue où certaines gens trouvent tout naturel que l'on demande aux "protégés" de se faire tuer pour protéger leurs protecteurs* (Maran, 1965: 304). Le 20 décembre 1945, il relate deux épisodes racistes qui se sont déroulés à Brazzaville et que rapportent les députés de l'A.E.F. nouvellement élus et conclut: *Le racisme, un racisme imbécile fait de rage impuissante et de faiblesse inavouée, obnubile l'intelligence française et la déshonore* (*Id.*: 305).

L'anticolonialisme de Maran est indéniable, mais cette sensibilité à l'égard du racisme dont les Noirs sont victimes et cette volonté de dénoncer la violence coloniale ne prennent pas une forme proprement politique. Certes, s'il insiste à maintes reprises sur la nécessité de mettre

fin à cette violence, cette attitude ne s'accompagne pas toujours d'une adhésion à une politique précise qui pourrait être conduite dans les territoires coloniaux. Ainsi, il se montre assez distant face au système de l'Union française mis en place dans les territoires d'outre-mer par la Constitution de 1946 et, un peu plus tard, on ne trouve guère chez lui de soutien particulier à l'idée de leur indépendance. Deux raisons principales expliquent cette attitude. La première tient à la formation de Maran, marquée à la fois par un souci de participer pleinement à la culture française et par une adhésion aux valeurs républicaines incarnées par Victor Schœlcher et par ceux qui, tel Félix Éboué, lui paraissent continuer son action. D'où la conviction que c'est seulement dans la fidélité à ces valeurs affirmant *la fondamentale fraternité humaine qui transcende les différences de couleur et de culture* (Mangeon, 2003: 283) que l'on peut concevoir une politique de progrès dans les territoires coloniaux. Cette orientation apparaît en particulier dans l'ouvrage que Maran consacre à l'A.E.F., *Afrique Équatoriale Française* (Maran, 1937) ainsi que dans ses biographies de Brazza (Maran, 1943 et 1951) et de Félix Éboué (Maran, 1957). L'étude sur l'A.E.F., écrite dans le climat du Front populaire, révèle une approbation de la politique d'ouverture menée par le ministre des Colonies, Marius Moutet qui *a tout mis en œuvre pour faire bénéficier les colonies de tout un ensemble de mesures essentiellement républicaines* (Mangeon, 2003: 284; Maran, 1937: 82). Quant à Brazza et Éboué, Maran voit en eux deux grandes figures qui ont su, à deux moments différents de l'histoire de la France, incarner au plus au point les valeurs de l'humanisme républicain.

La deuxième raison tient à la place qu'occupent dans la pensée de Maran les préoccupations morales. Chez lui, en effet, l'intérêt pour les problèmes sociaux et notamment la situation des Noirs alterne, depuis sa jeunesse, avec une vision pessimiste de l'homme, qui le conduit à rechercher en lui-même la force lui permettant de résister à l'adversité. Cette attitude se traduit en particulier par l'adoption d'une morale stoïcienne, le goût pour la solitude au milieu des livres aimés, un découragement devant le spectacle que lui offre la folie des hommes menés par la passion et l'idéologie. Elle le conduit ainsi à une sorte de scepticisme à l'égard des effets de l'action politique, comme on peut le voir par exemple dans son *Journal* quand il s'interroge sur les buts poursuivis par les Alliés, notant à la date du 29 janvier 1943: *La guerre qui ravage aujourd'hui le monde entier n'est qu'une guerre de dupes. Tel est sans doute le nom qu'on finira par lui donner* (Maran, 1965: 297).

On observe ainsi chez Maran une opposition, qui s'est d'ailleurs accentuée, entre la période de l'avant-guerre et celle de l'après-guerre,

entre l'intérêt porté aux questions publiques et les préoccupations morales. Cette oscillation prend probablement sa source dans une expérience primordiale du déchirement d'un homme partagé entre sa volonté de participer pleinement à la culture française et la manifestation d'une solidarité avec les peuples noirs dont il découvre le sort en Afrique à partir de 1909. Cette expérience fournit la matière d'*Un homme pareil aux autres*. Elle est également centrale dans *Djogoni*, un roman écrit à la même époque que *Batouala* et que Maran s'est refusé à publier⁷, car il y exprimait, à travers l'existence de son héros, qui d'une certaine façon était son double, quelque chose qu'il ne pouvait assumer complètement: l'impossibilité du métissage:

Ce qu'il avait vu à Matadi l'opprimait... Il savait à présent qu'on ne doit pas viser plus loin que ses origines. Il savait que l'on doit rester de son pays et de son époque. Il le savait, et voulait s'en tenir là, puisque ses contemporains n'avaient pas encore payé à la civilisation un tribut de plusieurs siècles de progrès studieux... (*Id.*: 192)

Là réside la différence qui le sépare de Monnerville dont la pensée, l'action et les idéaux se sont ordonnés, dès le début, dans le cadre d'une vision proprement politique des problèmes.

3. Monnerville et le radicalisme: entre universel et enracinement

On a souligné l'importance des valeurs républicaines dans la formation de Monnerville et le rôle déterminant joué à cet égard par le milieu familial et l'école. L'adhésion à ces principes explique et son itinéraire et ses idées politiques. L'élève du collège de Cayenne, puis du lycée de Toulouse, l'étudiant des facultés de droit et de lettres, l'avocat, le député et le ministre du Front populaire⁸, le résistant, le sénateur se situe, à chaque moment, dans un cadre qui lui paraît évident. Au plan de l'action politique qu'il mène comme militant, député ou ministre, Monnerville ne cesse de rappeler que l'application des principes républicains est la seule voie qui peut permettre aux peuples coloniaux, à commencer, bien sûr, par les Guyanais, de sortir de la domination qui leur est imposée. Cette conviction

⁷ Sur les raisons qui ont conduit Maran à ne pas publier *Djogoni*, voir l'article de S. Okpanachi (1985).

⁸ Monnerville fut élu député de la Guyane en juin 1932 et réélu en avril 1936 (Brunet, 1997: 62-79). Il entra au gouvernement comme sous-secrétaire d'État aux Colonies dans le ministère formé par le radical Chautemps qui succéda à Blum le 21 juin 1937 et il devait occuper cette fonction jusqu'au 10 mars 1938 (Brunet, 1997: 80-99). Dans ce cadre, il travailla étroitement avec Marius Moutet, ministre (socialiste) des Colonies, qui était son ministre de tutelle.

se trouve renforcée par l'appartenance de Monnerville à la franc-maçonnerie⁹ et au parti radical où il se situe résolument à gauche et dont il sera, tout au long de sa vie politique, une des figures les plus marquantes.

Le parti radical qui devait jouer un rôle si important tout au long de la Troisième République est aujourd'hui largement oublié. De plus, ce parti a plutôt mauvaise réputation. Dans l'esprit de nos contemporains, il est associé à ces multiples combinaisons politiques qui faisaient et défaisaient les gouvernements. Il rappelle les tensions subtiles qui le déchiraient, entre une gauche souvent proche des socialistes et une droite passablement conservatrice. Enfin, il est perçu comme un parti de notables qui avaient su créer des réseaux complexes d'alliances électorales et d'associations politiques, culturelles, financières parfois, qui quadrillaient le pays.

Néanmoins, ces aspects et le déclin qu'il a connu à partir de 1946 ne doivent pas faire oublier qu'il fut pendant longtemps une force de progrès qui exerça sur les esprits un grand pouvoir d'attraction, incarné par des personnalités qui surent jouer un rôle essentiel: Clemenceau, Jean Zay, Mandel, Jean Moulin, Pierre Mendès France, Edgar Faure. Créé officiellement en 1901 à Paris, le "Parti républicain radical et radical socialiste"¹⁰ va occuper une place essentielle dans la plupart des gouvernements dont beaucoup seront dirigés par des radicaux. Il entend mener une politique résolument républicaine, laïque et anticléricale. Sur le plan social, il se montre plutôt conservateur, très attaché à la propriété privée et milite pour que les salariés y accèdent. En tant qu'organisation, il connut de nombreuses crises marquées par l'affrontement de tendances opposées et, à cet égard, on se souviendra que, si la plupart des parlementaires radicaux votèrent les pouvoirs constituants au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940, de nombreux radicaux participèrent à la Résistance, notamment Jean Moulin, fondateur du Conseil National de la Résistance.

Mais le radicalisme ne se limite pas à une organisation politique. Ce fut aussi un esprit, voire une philosophie reposant sur les principes suivants: adhésion au principe de la perfectibilité des sociétés, dévelop-

⁹ Monnerville entra à la Grande Loge de France à Toulouse en 1918 et il en fut membre jusqu'à sa mort. Sur cet aspect de la vie de Monnerville, voir l'étude de Raymond Guillaneuf (1996: 87-102).

¹⁰ Le terme "radical" semble avoir été employé pour la première fois par Gambetta en 1871, lorsqu'il appelle à une politique "radicale" mais "pondérée" (Mayeur, 1973: 18). On notera d'ailleurs que le terme sert de ralliement, bien avant la création du Parti, aux républicains désireux de promouvoir des réformes "radicales".

pement du rationalisme et de la science, affirmation du caractère strictement privé des croyances religieuses, légitimation du pouvoir politique par le suffrage universel, généralisation de l'instruction publique et, de façon générale, refus ou, plutôt, dépassement de la démarche révolutionnaire au profit d'une logique juridique qui fait du pouvoir législatif un élément central du régime républicain. Comme le suggère Alain, qui en fut l'un des grands théoriciens, le radicalisme peut apparaître comme une sorte de maîtrise de l'impulsion fondatrice née au moment de la Révolution:

Le Radicalisme n'est par lui-même ni socialiste, ni pacifiste, ni quoi que ce soit dans ce genre; il ne prononce point sur les changements qui surviendront dans la propriété, dans le salaire, dans le droit national et international. Le radicalisme se développe dans un autre plan; il considère seulement l'origine et la légitimité des puissances; il va jusqu'aux racines, comme son nom le dit; il découvre sans ménagements ce que tous les théoriciens de politique ont pressenti ou deviné, ce qu'un Spinoza, ce qu'un Rousseau avait clairement vu, c'est que tout pouvoir vient du peuple, et que tout magistrat, s'il n'est usurpateur, représente le peuple, exerce ses pouvoirs par délégation, et doit des comptes. Cette idée, c'est la Révolution même; elle définit les devoirs du citoyen comme sujet, en même temps que ses droits comme souverain; ou, si vous voulez, elle règle les passions de chacun par le bon sens de tous pris comme arbitre. C'est donc un système complet de politique à proprement parler, fondé sur l'égalité radicale, contre toutes les inégalités, contre toutes les tyrannies, contre tous les esclavages. (Alain, 1933: 156-157)¹¹

Comme on le voit, en particulier par les références à Spinoza et Rousseau, Alain élève le radicalisme au niveau d'une véritable philosophie morale, un système qui permet à l'homme de déterminer les valeurs sur lesquelles peut se fonder son action.

Nul doute que Monnerville n'ait largement partagé une telle vision du monde. Mais, dans son cas, l'adhésion au radicalisme devait présenter des caractères particuliers. Monnerville fut d'abord un homme politique guyanais. Élu député en 1932, réélu en 1936, il devait participer au gouvernement comme sous-secrétaire d'État aux Colonies. Après la guerre et les années de résistance dans le sud-ouest de la France, il envisage assez logiquement de continuer à représenter la Guyane. Élu le 21 octobre 1945 à l'Assemblée constituante, mais, battu aux législatives le 10 novembre 1946, il se tourne vers le Conseil de la République¹² où il

¹¹ Ce "propos" a été écrit le 10 janvier 1912.

¹² Le Conseil de la République est le nom que la constitution de 1946, instituant la IV^e République, donne à la deuxième chambre remplaçant le Sénat. Mais celle-ci reprendra rapidement le nom ancien. Rappelons que les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collègue d'élus (maires, conseillers généraux).

est élu le 15 décembre suivant. Cette période est marquée par l'hostilité que lui porte le préfet, Vignon, qui avait souhaité que soit élu un candidat officiel et elle confirme Monnerville dans l'idée qu'il est difficile d'être un élu du suffrage universel dans un territoire qui conserve encore bien des caractéristiques coloniales.

Le 14 mars 1947, Monnerville est élu président du Sénat et, peu après, Henri Queuille, une des personnalités du Parti radical, lui conseille de se faire élire dans le Lot (Brunet, 1997: 156) où un deuxième siège vient d'être créé. Il y est élu sans aucune difficulté le 7 novembre 1948. Le 6 novembre 1949, il est élu conseiller général du canton de Sousceyrac et, le 17 octobre 1951, il est élu à l'unanimité président du Conseil général du Lot et effectuera quatre mandats. Conseiller municipal de Saint-Céré, à la faveur d'une élection partielle, il est élu maire à l'unanimité le 3 juillet 1964. Monnerville va faire preuve d'une longévité remarquable comme sénateur, président du Sénat et comme président du Conseil général du Lot.

En tant que sénateur, Monnerville présente une première caractéristique: à l'inverse du parcours accompli par la plupart des ses collègues, il fut d'abord un élu au plan national et ce n'est que par la suite qu'il devint un élu local. En tant que personnalité politique issue du monde colonial, Monnerville offre l'exemple d'un itinéraire qui pourra paraître à première vue atypique. En effet, à partir de 1946, nous le voyons se détourner de la Guyane et de l'idée qu'il pourrait en être un élu. Cela ne signifie pas pour autant qu'il se désintéresse des problèmes concernant le développement des territoires coloniaux. Loin de là. Il fut très actif, par exemple, dans les débats des deux Assemblées constituantes qui devaient aboutir au projet de l'Union française (Monnerville, 1997: 369-397). Mais l'élection au Sénat et à la présidence de cette assemblée traduit chez lui une volonté de bien marquer que c'est à Paris, au cœur des institutions de la République, que l'on peut véritablement impulser dans les territoires coloniaux une politique de progrès et échapper ainsi aux féodalités coloniales.

Parallèlement, nous le voyons s'implanter de plus en plus, à travers tous les mandats dont il est investi, dans ce que Brunet appelle *la France profonde* (Brunet, 1997: 145-168). Ce mouvement renvoie d'abord très probablement à un aspect biographique. Les années passées à Toulouse ont été déterminantes dans la formation intellectuelle, professionnelle et politique de Monnerville: Toulouse fut, écrit-il dans *Témoignage*, *la ville de mon destin* (Monnerville, 1997: 51) et, même si on fait la part des opportunités qui peuvent l'expliquer, cet enracinement politique dans le Sud-Ouest peut apparaître comme une sorte de fidélité au temps de la jeunesse. Mais cette région occupe aussi une place à part dans l'histoire

de la France républicaine. Elle constitue, en effet, l'espace où s'est affirmé de la façon la plus caractéristique le radicalisme, avec son grand journal emblématique *La Dépêche du Midi*. De la sorte, s'enraciner dans le Lot, c'était aller vers ce qu'il y avait de plus français en France ou, dans la logique héritée de Schœlcher, aller vers ce qu'il y avait de plus républicain dans la République. Cet enracinement fut sans aucun doute vécu par Monnerville comme l'assimilation par excellence et les nombreux témoignages que l'on peut avoir sur ses activités d'élu dans ses divers mandats locaux révèle qu'il prit ce rôle très au sérieux et qu'il bénéficia d'une très grande estime, comme le prouvent ses réélections régulières.

4. Deux rapports à la France

Maran et Monnerville ont partagé la même foi dans les valeurs émancipatrices de l'humanisme républicain auquel ils avaient été formés. Mais leurs itinéraires ont pris assez rapidement des voies divergentes. Se fondant sur son expérience d'administrateur, Maran entend apporter, avec *Batouala*, un témoignage sur la condition des peuples africains soumis à la domination coloniale. Mais on ne peut réduire Maran à ce célèbre roman, car le livre qui devait rencontrer, en dépit du Goncourt, une forte hostilité de la part des milieux coloniaux interfère avec d'autres préoccupations. En effet, Maran, d'un côté, déploie toute une stratégie pour être reconnu comme un représentant de la culture littéraire française. Ainsi, il parle de l'Afrique en ayant constamment à l'esprit le modèle d'exigence illustré par Flaubert et sa poésie doit beaucoup à une certaine avant-garde symboliste. De l'autre, il ne cesse de rappeler la contradiction qui le déchire: l'effort de reconnaissance qu'il déploie vient buter sur le rappel de son origine raciale, comme on le voit avec *Djogoni*, *Un homme pareil aux autres* ou *Le Cœur serré*. À cela s'ajoute une philosophie personnelle pessimiste, inspirée du stoïcisme antique, qui le conduit à douter du bien-fondé du combat politique.

Rien de tel chez Monnerville. Dès le début de sa vie professionnelle et politique, il y a chez lui une cohérence qui l'incite à voir dans l'action politique le moyen qui rend possible le progrès. Bien qu'il ait été lui aussi écrivain, Monnerville vise essentiellement la reconnaissance politique et il acquiert ainsi une stature de premier plan dans le cadre des institutions républicaines. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ait été épargné par le racisme. Mais, comme le note à plusieurs reprises Brunet, Monnerville avait adopté pour principe *la dénégation de s'être jamais trouvé en butte au racisme* (Brunet, 1997: 65). Pour lui, la France répu-

blicaine ne pouvait être tenue *pour responsable des errements de certains de ses enfants* (*Ibid.*). Cette attitude se trouvait confortée par une foi sans limites dans les pouvoirs de la loi votée par des législateurs éclairés.

Cependant, il y eut au moins un événement que ce mécanisme de dénégation ne réussit pas à rejeter. En 1953, au terme du mandat du président de la République, Vincent Auriol, le Congrès¹³ se réunit à Versailles pour élire son successeur. Président de la haute assemblée, Monnerville avait de sérieuses chances, mais il dut constater que son origine était un obstacle, même dans l'esprit de ses amis politiques les plus proches. Il renonça avec beaucoup de dignité à présenter sa candidature mais ne laissa rien paraître en public de cette découverte qu'il venait de faire des limites de la République française qui lui préféra, après treize tours de scrutin, René Coty, qui bénéficia d'ailleurs des voix d'une bonne partie des radicaux (*Id.*: 178-182).

Mais, loin de l'abattre, cet épisode renforça le rôle de Monnerville comme conscience des institutions républicaines. En particulier, elle accrut son crédit lorsqu'il s'opposa à la décision prise par le président De Gaulle à l'automne 1962 de faire adopter par référendum le principe de l'élection du président de la République au suffrage universel direct et il s'imposa comme le leader de la tradition républicaine face à ce qu'il avait dénoncé comme un acte de forfaiture, caractéristique d'une dérive bonapartiste du régime, en contradiction flagrante, selon lui, avec la constitution de la Ve République (Brunet, 1997: 222-223). L'attitude de Monnerville, avec laquelle se montrèrent d'accord et le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel (*Id.*: 227), contribua au vote par l'Assemblée nationale d'une motion de censure qui devait renverser le gouvernement de Georges Pompidou. De Gaulle réagit immédiatement en décidant la dissolution de l'Assemblée, donc de nouvelles élections, et en maintenant le référendum. Ces deux consultations qui eurent lieu respectivement le 28 octobre et les 18 et 25 novembre 1962 furent gagnées sans trop de difficultés, mais avaient révélé les débuts d'une opposition et, dans les années qui suivirent, de Gaulle ignora systématiquement le Sénat et son président. Il invita ses ministres à ne jamais s'y rendre et s'attacha à faire disparaître la haute assemblée en organisant, le 27 avril 1969, un référendum sur la régionalisation qui fut largement rejeté par les électeurs, résultat qui conduisit de Gaulle à mettre fin à ses fonctions. Monnerville n'était plus président du Sénat, mais il était toujours séna-

¹³ Le président de la République est élu à la majorité absolue par le Congrès, qui réunit l'Assemblée nationale et le Sénat.

teur et il avait joué un rôle particulièrement actif dans la campagne pour le non.

Ainsi, les divergences que l'on peut observer entre l'itinéraire de Maran et celui de Monnerville ne résident pas seulement dans le type de consécration qu'ils ont recherché respectivement: littéraire pour le premier, politique pour le second. Elles tiennent aussi à la façon dont l'un et l'autre on conçu leur rapport à la France. Maran a eu tendance à considérer la France comme une sorte de patrimoine, notamment littéraire, comme un donné, vers lequel il voulait aller et qu'il entendait s'approprier, attendant de cette démarche une reconnaissance du fait qu'il était un *homme pareil aux autres*. Monnerville voyait les choses autrement. Pour lui, la France n'était pas un patrimoine. Elle était plutôt l'espace au sein duquel un certain nombre de combats avaient été et continuaient d'être menés au nom du progrès et de la justice.

Cette conviction, qui n'excluait nullement l'admiration pour les pères fondateurs de la République, explique le sens qu'il a donné à son activité d'avocat et d'homme politique. Très tôt, il a eu conscience que personne ne détenait, par un quelconque privilège historique ou culturel, une légitimation particulière pour déterminer les valeurs qui doivent sous-tendre l'action politique, que ce soit au plan national ou au plan local. De la sorte, la France lui est apparue comme un combat permanent auquel toutes les femmes et les hommes de progrès sont appelés à participer. Un combat qui, par définition, met l'accent sur une vision contractuelle des rapports sociaux et politiques, centrée sur le rôle de la loi et du législateur, beaucoup plus que sur une vision patrimoniale, qui par définition établit une distance infranchissable entre le présent et le passé.

Références bibliographiques

- ABANDA NDENGUE, Jean-Marie (1970) *De la Négritude au Négrisme*, Yaoundé, CLE.
- ALAIN [Émile CHARTIER] (1933) *Éléments d'une doctrine radicale. 166 propos écrits de 1906 à 1914 et de 1921 à 1924*, Paris, Gallimard (1925).
- BRUNET, Jean-Paul (1997) *Gaston Monnerville. Le Républicain qui défia de Gaulle*, Paris, Albin Michel.
- CENDRARS, Blaise (1973) *Rhum. L'aventure de Jean Galmot*, Paris, Le Livre de Poche (1930).

- DANAHO, Raoul-Philippe (1996) "Jean Galmot, prince de l'aventure", Jacques Augarde, Simone Dreyfus, Edmond Jouve (éds.) *Le président Gaston Monnerville*, Paris, ADELFF, pp. 311-325.
- FANON, Frantz (1965) *Peau noire, masques blancs*, Préface (1952) et Postface (1965) de Francis Jeanson, Paris, Seuil (1952).
- GAHISTO, Manoël (1965) "La genèse de *Batouala*", *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 93-155.
- GUILLANEUF, Raymond (1996) "Gaston Monnerville, Franc-Maçonn", Simone Dreyfus et Edmond Jouve (éds) *Le président Gaston Monnerville*, Paris, ADELFF, pp. 87-102.
- MANGEON, Anthony (2003) "Administration et écriture de l'Afrique: René Maran et Robert Delavignette", Bernard Mouralis, Anne Piriou, Romuald Fonkoua (éds.) *Robert Delavignette, savant et politique (1897-1976)*, Paris, Karthala, pp. 271-293.
- MARAN, René (1921) *Batouala, véritable roman nègre*, Paris, Albin Michel.
- MARAN, René (1931) *Le cœur serré*, Paris, Albin Michel.
- MARAN, René (1937) *Afrique Équatoriale Française, terres et races d'avenir*, Paris, Imprimerie de Vaugirard.
- MARAN, René (1941) *Brazza et la fondation de l'A.E.F.*, Paris, Gallimard.
- MARAN, René (1947) *Un homme pareil aux autres*, Paris, Albin Michel.
- MARAN, René (1951) *Savorgnan de Brazza*, Paris, Éditions du Dauphin.
- MARAN, René (1957) *Félix Éboué, Grand Commis et Loyal Serviteur, 1885-1944*, Paris, Les Éditions Parisiennes.
- MARAN, René (1958) *Le livre du souvenir*, Paris, Présence Africaine.
- MARAN, René (1965) "Djogoni (eaux-fortes)", *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 157-198.
- MARAN, René (1965) *Journal*, présenté par M. Mercer Cook, *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 289-305.
- MARTIAL, Pierre (1996) "Jean Galmot, des bords de la Dordogne aux rives du Maroni", Jacques Augarde, Simone Dreyfus et Edmond Jouve (éds.) *Le président Gaston Monnerville*, Paris, ADELFF, pp. 327-332.
- MAYEUR, Jean-Marie (1973) *Les débuts de la IIIe République 1871-1898*, Paris, Seuil.
- MONNERVILLE, Gaston (1975) *Témoignage. De la France Équinoxiale au Palais du Luxembourg*, Paris, Éditions Rive Droite (1997).
- OKPANACHI, Sunday (1985) "Djogoni, le roman qui faisait peur à son auteur", *Peuples Noirs, Peuples Africains*, 45, pp. 46-55.
- SENGHOR, Léopold (1965) "René Maran, précurseur de la négritude", *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 9-13.